

1/3

267

P NP

DM87

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

MEMOIRE

PRÉSENTÉ PAR HÉLÈNE NABEAU

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
projet éolien de l'Érable

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
projet éolien de L'ÉRABLE.

2/3

1. Helène Nadeau

L

Sujet: NON au projet du Parc éolien de l'Érable

Je suis résidente au village de Manney depuis 1974 -
Mon opposition au projet éolien industriel en
zone habitée, ces tours monstres sont trop près
des habitations, causant un impact négatif
sur la santé des personnes résidentes; dû au
bruit et aux infrasons produits par les éoliennes.
Ne permettons pas de détériorer la beauté du paysage
calme et sauvage, ce qui est fort précieux; des
arbres de la forêt à préserver, en plus, c'est un
secteur où l'érable à sucre (syrablière) est présente.
Sauvegarder cette nature sauvage est un atout
pour notre région -

Il faut aussi penser à la dévaluation
des résidences de notre secteur. C'est tout à
fait défavorable à l'arrivée de nouvelles
personnes à s'installer dans notre nature
si belle!

Ce n'est donc pas du développement
durable!

Ce projet est de la poudre aux yeux,
IL EST NÉFASTE.

Le prix de l'électricité produite sera
plus cher - et c'est pour déservir les U.S.A.
qui nous l'achètera moins cher.
Notre électricité à nous coûtera plus cher!

Si éolienne il ya à avoir faites-les en
région non-habitée! C'EST FAUX de dire qu'il
y aura un levier économique.

Vous n'avez pas consulté la population en
général, vous avez payé des propriétaires

3/3

qui ont signé sans vraiment en
être informés sur les effets de toutes
naturels.

merci!